

# Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

## Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produits :

Nom du produit : 000625 – PROTECTION CERAMIQUE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : revêtement de carrosserie en nanocéramique

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Société : CONSORTIUM MODERNE DE DIFFUSION  
715 rue Albert Einstein  
13593 AIX EN PROVENCE – France  
Tél : +33(0)4 42 39 78 39 Fax : +33(0)4 42 39 43 36  
Email : contact@cmd.fr

#### 1.4 Numéro d'urgence Informations en cas d'urgence : + 370 5 236 20 52

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables (Catégorie 3), H226

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), H335, H336

Danger par aspiration, catégorie 1, H304

Toxicité aquatique nocive, catégorie 2, H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Pictogramme :

Mention(s) de danger :

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H335 Peut provoquer une irritation respiratoire

H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Conseils de prudence :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements/ une protection des yeux/ du visage.

P301+P310 En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

P303+P361+P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P331 Ne pas faire vomir

P403+P235 Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE) :

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

## Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

Composants dangereux pour l'étiquetage : Hydrocarbures, C9, aromatiques

### 2.3 Autres dangers

Les résultats des évaluations PBT et vPvB se trouvent à la section 12.5.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Composants dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		
CAS : 64742-48-9 / 64742-49-0 EINECS : 918-668-5	Flam. Liq. 3 ; STOT SE 3; Asp. H. 1 ; CHAT H226, H304, H335, H336, H412	70-85 %

Informations complémentaires : concentration de Benzol < 0,1 % en poids Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16. Aucun autre composant ne doit être divulgué conformément aux réglementations applicables. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Les secouristes doivent se protéger. Eloignez la personne de la zone dangereuse. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Si inhalé

Fournir de l'air frais. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle. Gardez le patient au chaud. En cas d'inconscience, placez le patient stable en position latérale pour le transport. Oxygénothérapie en cas de troubles respiratoires. Consulter un médecin immédiatement.

#### En cas de contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon. Si l'irritation continue de consulter un médecin.

#### En cas de contact visuel

Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Si avalé

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin immédiatement. Soyez prudent lorsque vous vomissez. Risque d'aspiration. Gardez les voies respiratoires ouvertes. En cas de vomissement spontané, amener la personne inconsciente dans une position latérale stable.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

#### Symptômes:

Maux de tête, vertiges, perte de conscience, peau sèche.

#### Effets:

En cas de vomissement après ingestion, une aspiration dans les poumons peut se produire. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie.

Les autres symptômes et effets connus les plus importants sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et/ou dans la rubrique 11

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

## Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre d'extinction, jet d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés : Eau avec jet plein.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les fumées peuvent former un mélange explosif avec l'air. La vapeur est plus lourde que l'air, se propage au sol et une inflammation à distance est possible. Le produit flotte à la surface de l'eau et ne se dissout pas. En cas d'incendie : formation d'oxydes de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

#### 5.4 Plus d'informations

Refroidir les récipients exposés avec un brouillard d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée et les débris ; éviter la contamination du système d'égouts.

### 6. Mesures en cas de rejet accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Éloignez les spectateurs. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou gaz.

Assurer une ventilation adéquate. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Pour la protection individuelle, voir la section 8.

#### 6.2 Précautions environnementales

Empêcher la contamination des sols, des drains et des eaux de surface. Contacter les autorités locales si le produit pollue le sol ou la végétation.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir avec un matériau absorbant (sable, terre de diatomées, liant acide, absorbant universel) et éliminer en conséquence. Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Vêtements de protection, voir Section 8.

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Pour les précautions, voir la section 2.2.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

### Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

Conserver dans des contenants hermétiquement fermés dans une pièce sèche et fraîche. Stocker dans une pièce avec un sol résistant aux solvants. Protéger le produit des rayons directs du soleil. Le produit est combustible. Tenir à l'écart des sources inflammables et du feu. Tenir à l'écart des sources d'ignition - ne pas fumer. Prenez des mesures pour éviter les décharges d'électricité statique. Ne pas stocker avec : des oxydants forts. Le produit est légèrement dangereux pour l'eau. Tenir compte des réglementations nationales concernant la manipulation et le stockage. Classe de stockage (VCI) : 3 : liquides inflammables

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors des usages mentionnés à l'article 1.2 aucun autre usage particulier n'est stipulé.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de plomb.

**Paramètres à contrôler :** C9-C15 Aromatiques  
TRGS 900  
AGW (D) : 100 mg/m<sup>3</sup> ; 2(II)  
Mélange d'hydrocarbures

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Hydrocarbures, C9, aromatiques

25 mg/kg pc/j (travailleur, contact cutané, exposition à long terme - effets systémiques)

150 mg/m<sup>3</sup> (travailleur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques)

11 mg/kg pc/j (consommateur, contact cutané, exposition à long terme - effets systémiques)

32 mg/kg (consommateur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques)

**Concentration estimée sans effet (PNEC) :** Aucune valeur disponible.

#### 8.2 Contrôles d'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

##### Mesures techniques de protection :

Aucune autre mesure, voir les sections 7 et 8.

##### Protection personnelle

Mesures générales de protection :

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### Protection respiratoire:

Masque respiratoire requis si la ventilation est insuffisante. Porter un respirateur à filtre en cas d'exposition à court terme ou faible, et porter un appareil respiratoire autonome en cas d'exposition à long terme ou plus élevée. Recommandé : filtre composite A-P2 (EN 141)

##### Protection des mains :

# Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

## Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/substance/ préparation. Matériau des gants de protection : Caoutchouc nitrile (480 min, 0,4 mm)

### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (EN 166).

### Protection du corps :

Vêtements de protection (ignifuges, antistatiques).

### Précautions environnementales:

Éviter la contamination du système d'égouts, des voies d'eau ouvertes et des eaux souterraines.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) Apparence Forme : liquide Couleur : incolore

b) Odeur caractéristique

c) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition 110 - 190 °C

d) Point d'éclair > 23 °C

e) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité Limite supérieure d'explosivité : 7,0 %(V) Limite inférieure d'explosivité : 0,6 %(V)

f) Pression de vapeur 0,5 kPa à 20 °C

g) Densité de vapeur > 1 bei 101 kPa g/cm<sup>3</sup>

h) Densité relative 0,73 - 0,80 g/cm<sup>3</sup> (15°C)

i) Température d'auto-inflammation > 200 °C

j) Viscosité, dynamique 0,8 - 1,8 cSt(20°C)

k) Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif ; cependant, un mélange vapeur/air explosif peut se former.

l) Propriétés oxydantes Pas de données disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Réagit lentement avec l'eau.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de formation de mélanges vapeur-air explosifs.

### 10.4 Conditions à éviter

Évitez les chocs, les frictions, la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres sources d'inflammation.

### 10.5 Matériaux incompatibles

Oxydants forts, acides, alcalis.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone En cas d'incendie : voir chapitre 5

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

# Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

## Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

Toxicité aiguë (Hydrocarbures, C9, Aromatiques) DL50, orale : 3592 mg/kg (rat ; OCDE 401) DL50, cutanée : > 3160 mg/kg (lapin ; OCDE 402) CL50, inhalation : Supérieure à la concentration de saturation (rat; OCDE 403)

### Corrosion/irritation cutanée

Provoque une légère irritation de la peau. Un contact prolongé peut provoquer une dermatite.

### Lésions oculaires/irritation oculaire

Provoque des affections oculaires, mais n'endommage pas le tissu oculaire.

### Sensibilisation respiratoire ou cutané

Irrite les voies respiratoires.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucun effet mutagène observé.

### Cancérogénicité

Ce produit est ou contient un composant qui n'est pas classifiable quant à sa cancérogénicité sur la base de sa classification IARC, ACGIH, NTP ou EPA. CIRC : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

### Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (STOT SE)

Exposition unique : peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Exposition unique : peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible.

### Danger d'aspiration

Peut provoquer une irritation respiratoire.

### Information additionnelle

Toxicité par aspiration : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut être narcotique et peut provoquer une dépression du système nerveux central.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité Hydrocarbures, C9, Aromatiques

#### Toxicité pour les poissons :

LL50 : 9,22 mg/l (96h, Oncorhynchus mykiss)

#### Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques :

EL50 : 3,2 mg/l (48h, Daphnia magna; OCDE 202)

#### Toxicité pour les bactéries :

Pas d'information disponible

#### Toxicité pour les algues :

CE50 : 2,6-2,9 mg/l (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)

## Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

### Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

#### 12.4 Mobilité

Faible mobilité. Le produit flotte sur l'eau et n'est pas soluble dans l'eau.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est ni une substance PBT ou vPvB ni ne contient de substance PBT ou vPvB.

#### 12.6 Autres effets indésirables

Classe de danger de l'eau : 2 : dangereux. Ne pas laisser le produit contaminer les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

#### Autres effets écologiques :

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les systèmes d'eau. Le produit peut être incinéré, s'il est conforme aux réglementations locales.

#### Emballages contaminés

Éliminer conformément aux réglementations locales officielles. Les emballages non contaminés peuvent être Les emballages complètement vides peuvent être éliminés avec les déchets ordinaires. Ne pas percer, couper ou souder des fûts non nettoyés. Risque d'explosion. recyclé.

### 14. Informations sur les transports

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID : 3295

IMDG: 3295

IATA : 3295

#### 14.2 Nom d'expédition approprié de l'ONU

ADR/RID : 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, NSA

IMDG/IATA : HYDROCARBURES, LIQUIDE, NSA (Hydrocarbures, C9, aromatiques)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : 3

IMDG : 3

IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID : III

IMDG : III

IATA : III

#### 14.5 Dangers environnementaux

ADR/RID : non

IMDG Polluant marin : non

IATA : non

#### 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

pas de données disponibles

# Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

## Abel Auto – PROTECTION CERAMIQUE

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de pollution de l'eau : 2, dangereux pour l'eau

#### Réglementation locale sur les accidents chimiques :

sous-tend l'ordonnance sur les accidents 13

#### Restrictions d'emploi :

Les restrictions d'emploi pour les jeunes travailleurs conformément à la loi sur la protection de l'emploi des jeunes (94/33/ CE) doivent être respectées. Les restrictions d'emploi pour les femmes enceintes et allaitantes conformément à la directive sur la protection de la maternité (94/85/CEE) doivent être respectées.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour ce produit.

### 16. Autres informations

Texte intégral des mentions H mentionnées dans les sections 2 et 3.

Aspic. H.	Danger d'aspiration
CHAT	Toxicité aquatique chronique
Flam. Liq. – EUH066	Liquides inflammables L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H335	Peut provoquer une irritation respiratoire
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements
H411.	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements/ une protection des yeux/ du visage.
P301+P310	En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
P303+P361+P353	En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P331	Ne pas faire vomir.
P403+P235	Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Plus d'informations

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie des propriétés du produit.